

PMGMR

**RAPPORT DESSAU-SOPRIN
PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
VERSION FINALE**

17 OCTOBRE 2003

**VERS UNE GESTION RESPONSABLE
DE NOTRE ENVIRONNEMENT**

PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Communauté métropolitaine
de Montréal



Communauté métropolitaine
de Montréal

**RAPPORT DESSAU-SOPRIN
PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
VERSION FINALE**

17 octobre 2003

Rapport réalisé sous la direction
de la Communauté métropolitaine de Montréal

CHAPITRE 9

Quantités et taux de récupération anticipés

TABLE DES MATIÈRES

	Page
9 QUANTITÉS ET TAUX DE RÉCUPÉRATION ANTICIPÉS.....	9-1
9.1 Matières recyclables.....	9-5
9.2 Matières putrescibles	9-6
9.3 Résidus domestiques dangereux récupérés	9-9
9.4 Textiles et encombrants.....	9-13
9.5 Déchets ultimes	9-16
9.6 Sommaire des quantités de matières résiduelles	9-19

Liste des figures

- Figure 9-1 : Évolution des quantités anticipées de matières résiduelles récupérées et éliminées – CMM, 2004-2024
- Figure 9-2 : Évolution des taux anticipés de récupération – CMM, 2004-2024
- Figure 9-3 : Évolution des quantités anticipées de matières recyclables récupérées et éliminées - CMM, 2004-2024
- Figure 9-4 : Évolution des taux anticipés de récupération et d'élimination des matières recyclables - CMM, 2004-2024
- Figure 9-5 : Évolution des quantités anticipées de matières putrescibles récupérées et éliminées - CMM, 2004-2024
- Figure 9-6 : Évolution des taux anticipés de récupération et d'élimination des matières putrescibles - CMM, 2004-2024
- Figure 9-7 : Composition des RDD
- Figure 9-8 : Évolution des quantités anticipées de résidus domestiques dangereux (RDD) récupérés et éliminés- CMM, 2004-2024
- Figure 9-9 : Évolution des taux anticipés de récupération et d'élimination des résidus domestiques dangereux - CMM, 2004-2024
- Figure 9-10 : Évolution des quantités anticipées de textiles et de résidus encombrants récupérés et éliminés- CMM, 2004-2024
- Figure 9-11 : Évolution des taux anticipés de récupération et d'élimination de textiles et de résidus encombrants - CMM, 2004-2024
- Figure 9-12 : Évolution des quantités anticipées de déchets ultimes destinés à l'élimination - CMM, 2004-2024
- Figure 9-13 : Fiche de cheminement comparative globale -CMM
- Figure 9-14 : Fiche de cheminement comparative de récupération des matières recyclables - CMM
- Figure 9-15 : Fiche de cheminement comparative de récupération des matières putrescibles - CMM
- Figure 9-16 : Fiche de cheminement comparative de récupération des résidus domestiques dangereux - CMM
- Figure 9-17 : Fiche de cheminement comparative de récupération des textiles et encombrants- CMM

Liste des tableaux

Tableau 9-1:	Estimation des quantités anticipées de matières résiduelles récupérées par catégorie	9-2
Tableau 9-2 :	Estimation des quantités anticipées de matières résiduelles récupérées par grand secteur.	9-2
Tableau 9-3 :	Évolution du taux de récupération et des quantités anticipés de matières recyclables récupérées et éliminées.....	9-5
Tableau 9-4 :	Évolution du taux de récupération et des quantités anticipés de matières putrescibles récupérées et éliminées.....	9-9
Tableau 9-5:	Évolution du taux de récupération et des quantités anticipés de RDD récupérés et éliminés	9-12
Tableau 9-6 :	Évolution du taux de récupération et des quantités anticipés de textiles et d'encombrants récupérés et éliminés.....	9-16
Tableau 9-7 :	Évolution des quantités de déchets ultimes par secteur	9-19
Tableau 9-8 :	Évolution du taux de récupération et des quantités anticipés de matières récupérées	9-21
Tableau 9-9 :	Sommaire des quantités estimées de matières résiduelles par catégorie	9-21
Tableau 9-10 :	Sommaire des quantités estimées de matières résiduelles par secteur	9-22

9 QUANTITÉS ET TAUX DE RÉCUPÉRATION ANTICIPÉS

L'estimation de la quantité de matières récupérées a été calculée à partir de taux de récupération anticipés pour chaque service de récupération prévu au PMGMR. Ainsi, les estimations ont été réalisées séparément pour la récupération des matières recyclables, des matières putrescibles, des résidus domestiques dangereux et des textiles et encombrants visés par le PMGMR.

Le taux de récupération anticipé correspond au rapport entre la quantité anticipée de matières résiduelles récupérées pour des fins de mise en valeur pour une année donnée et la quantité de matières résiduelles potentiellement récupérables pour cette même année. Les taux de récupération anticipés annuellement ont été calculés à partir du taux de récupération observé en 2001 et les taux de récupération visés, correspondant aux objectifs de la Politique. Les taux de récupération anticipés ont été répartis par interpolation linéaire proportionnellement jusqu'à l'année de l'atteinte des objectifs gouvernementaux, prévue en 2013. Pour les années subséquentes à 2013, les taux de récupération anticipés correspondent aux objectifs gouvernementaux et sont maintenus constants dans le temps. Enfin, pour les années précédant l'implantation des nouveaux services de récupération, le taux de récupération observé en 2001 a été maintenu constant.

Le tableau 9-1, présente l'estimation des quantités anticipées de matières résiduelles récupérées par catégorie de matières, tandis que le tableau 9-2 présente cette même estimation, mais par grand secteur du territoire. Les sections qui suivent détaillent ces estimations. Il importe de noter que la réduction à la source (herbicyclage et compostage domestique) est incluse dans la quantité de matières récupérées¹.

À la lumière du premier tableau, il est observé qu'en 2001, la quantité totale de matières résiduelles récupérées a été de 246 000 tonnes, représentant un taux global de récupération (toutes catégories confondues) de 17 %. Lors de l'atteinte des objectifs gouvernementaux, prévue en 2013, la quantité anticipée de matières récupérées sera de 1 117 000 tonnes, soit pour un taux de récupération global anticipé de 60 %.

Il est également observé que le PMGMR implique qu'en 2008, l'année visée par le gouvernement pour l'atteinte des objectifs gouvernementaux, le taux de récupération global anticipé sera de 40 %. Comme déjà mentionné, ceci s'explique par le fait que plusieurs municipalités mettront en place les mesures proposées du PMGMR après la fin des contrats actuels, dans certains cas après 2008.

La figure 9-1 illustre l'évolution des quantités anticipées de matières résiduelles récupérées, tandis que la figure 9-2 illustre l'évolution des taux anticipés de récupération.

¹ Les quantités détaillées pour les années 2001 à 2024 sont présentées à l'annexe 15.

Tableau 9-1: Estimation des quantités anticipées de matières résiduelles récupérées par catégorie

Catégorie de matière	Récupération CMM (tonnes)		
	2001	2008	2013
Papier	108 200	200 200	295 600
Cartons	20 400	51 300	75 800
Emballages de verre	27 800	54 300	80 200
Métaux ferreux	6 000	21 100	31 200
Emballages d'aluminium	700	1 700	2 600
Emballages plastiques rigides	5 600	19 100	28 200
Contenants consignés récupérés	16 400	19 900	22 600
Sous-total matières recyclables	185 100	367 600	536 200
Résidus alimentaires	1 000	92 300	248 600
Herbes et feuilles	42 000	150 900	249 500
Sous-total matières putrescibles	43 000	243 200	498 100
Huiles, peintures pesticides	700	1 600	2 200
Autres RDD	1 000	2 400	3 300
Sous-total RDD	1 700	4 000	5 500
Textiles et encombrants	16 300	50 100	77 700
Autres résidus	0	0	0
Total	246 100	664 900	1 117 500
Taux de récupération	17%	40%	61%

Tableau 9-2 : Estimation des quantités anticipées de matières résiduelles récupérées par grand secteur

Secteur	Matières récupérées (tonnes)	
	2001	2013
Montréal Ouest	36 400	179 000
Montréal Centre	50 400	168 900
Montréal Est	52 800	229 200
Laval	21 900	120 000
Nord Ouest	19 100	96 300
Nord Est	14 900	74 700
Longueuil	24 800	119 100
Sud Ouest	6 200	31 900
Sud Centre	8 600	43 900
Sud Est	11 000	54 400
Total CMM	246 100	1 117 400

Les sections qui suivent détaillent les estimations des quantités anticipées de matières récupérées et ce, par catégorie de matières résiduelles.

Figure 9-1 : Évolution des quantités anticipées de matières résiduelles récupérées et éliminées – CMM, 2004-2024

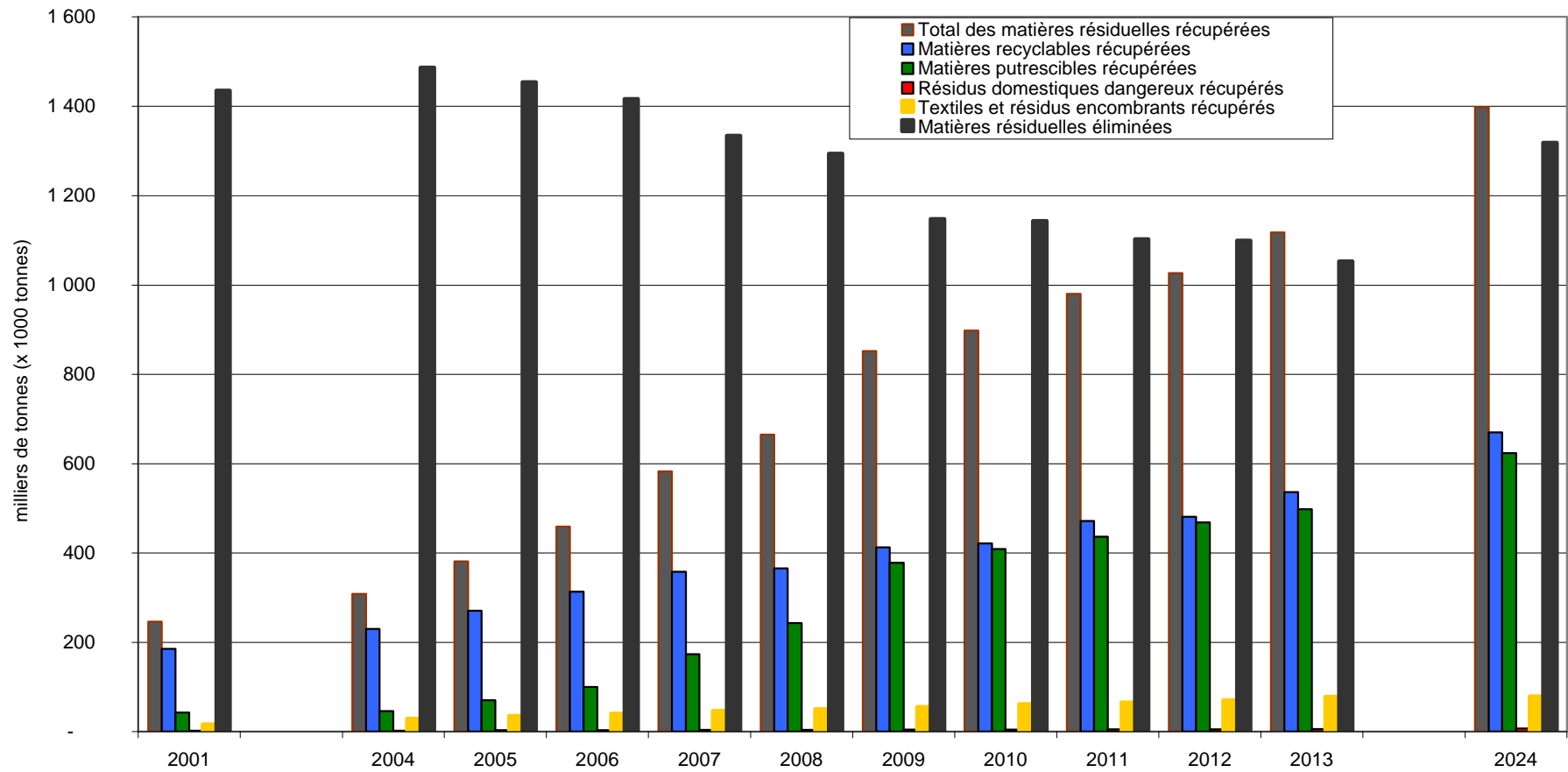
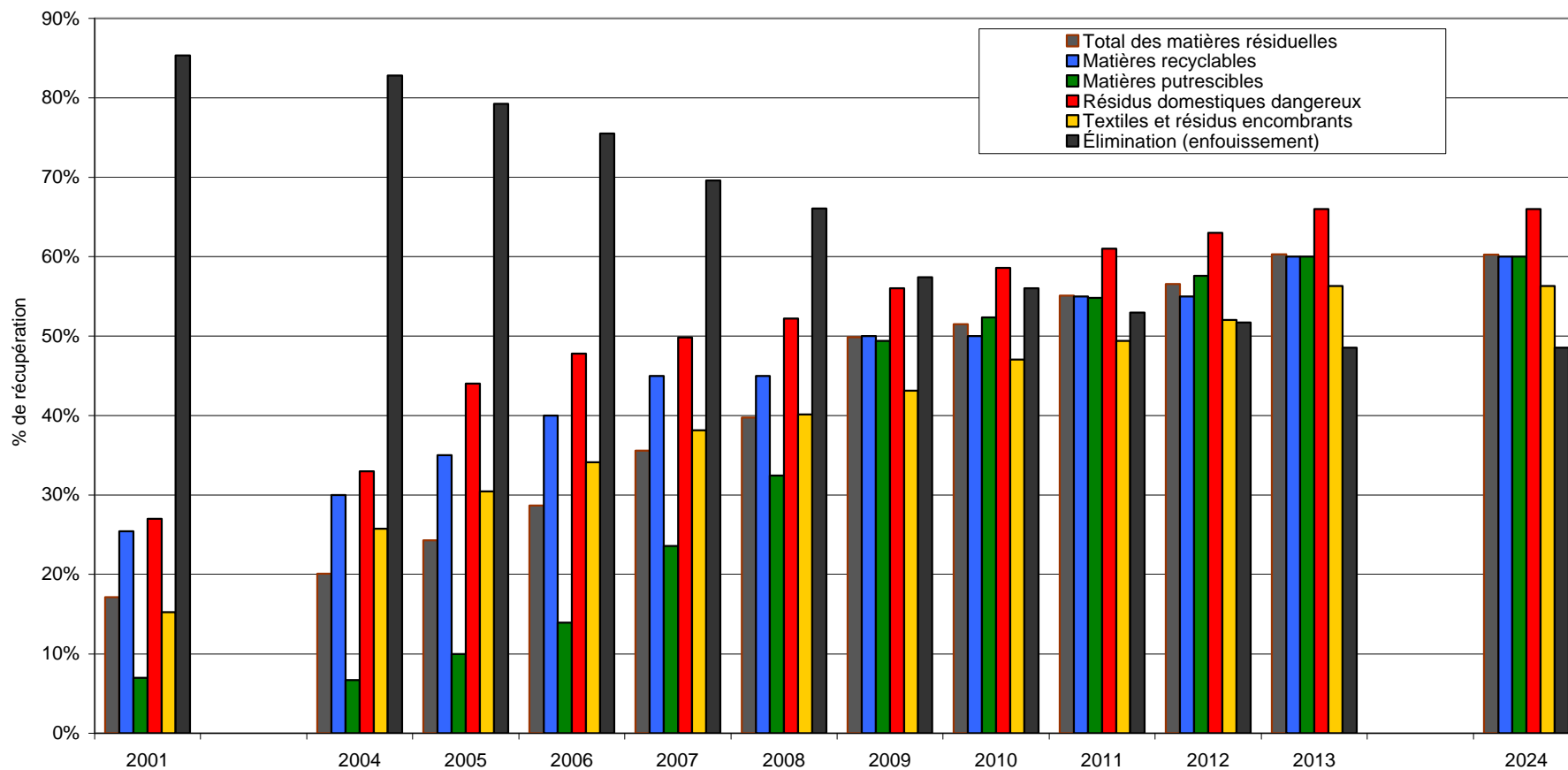


Figure 9-2 : Évolution des taux anticipés de récupération – CMM, 2004-2024



9.1 MATIÈRES RECYCLABLES

Les quantités de matières recyclables à gérer par la collecte sélective ont été établies sur la base des hypothèses suivantes :

- Les quantités de matières récupérées suivent l'évolution des taux de récupération anticipés, calculés par interpolation linéaire entre le taux de récupération observé en 2001 et le taux lors de l'atteinte des objectifs gouvernementaux, soit 60 % de récupération des matières pouvant être mises en valeur;
- Comme le tri à la source n'est pas parfait et que l'exploitation des centres de tri génère des rejets, le taux de rejet moyen de 6,6 % a été retenu. (Ce taux de rejet correspond à la quantité de résidus non recyclables collectés par la collecte sélective selon l'étude de caractérisation de Chamard-CRIQ-Roche (2000)).

Pour l'année de référence 2001, l'étude de l'état de situation a révélé l'atteinte d'un taux de récupération des matières recyclables de 27 % sur le territoire de la CMM. Ce taux de récupération a ensuite été haussé graduellement pour mener à l'atteinte des objectifs gouvernementaux prévue pour 2013. Le tableau 9-3 présente l'évolution des taux anticipés de récupération et des quantités de matières recyclables qui devraient être récupérées sur l'horizon du PMGMR.

Tableau 9-3 : Évolution du taux de récupération et des quantités anticipés de matières recyclables récupérées et éliminées

	Taux de récupération (%)													
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2024
Taux de récupération total	27%	27%	32%	32%	36%	41%	46%	46%	51%	51%	56%	56%	61%	61%
Papier	28%	28%	32%	32%	37%	41%	46%	46%	50%	50%	55%	55%	60%	60%
Carton	21%	20%	26%	26%	31%	37%	42%	43%	48%	48%	54%	54%	60%	60%
Verre	27%	26%	31%	31%	36%	40%	45%	45%	50%	50%	55%	55%	60%	60%
Plastique	15%	15%	21%	21%	27%	34%	40%	40%	46%	46%	53%	53%	60%	60%
Métaux	15%	14%	21%	21%	27%	34%	40%	40%	46%	46%	53%	53%	60%	60%
Contenants consignés	75%	75%	76%	76%	77%	77%	78%	78%	78%	79%	79%	80%	80%	80%
Matières recyclables éliminées	73%	73%	68%	68%	64%	59%	54%	54%	49%	49%	44%	44%	39%	39%
	Quantité (tonnes)													
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2024
Tonnage total récupéré	185 100	184 600	225 000	230 100	270 800	313 300	357 700	365 900	412 500	421 200	471 200	481 100	536 200	670 300
Papier	108 200	108 100	129 300	132 200	153 500	175 900	199 300	204 000	228 500	233 300	260 000	265 400	295 600	412 200
Carton	20 400	20 100	26 500	27 100	33 500	40 300	47 400	48 500	56 000	57 100	65 200	66 600	75 800	77 800
Verre	27 800	27 700	33 700	34 400	40 400	46 700	53 300	54 500	61 400	62 700	70 200	71 700	80 200	105 700
Plastique	5 600	5 400	8 000	8 200	10 900	13 700	16 600	17 000	20 100	20 500	23 900	24 400	28 200	21 200
Métaux	6 700	6 400	9 600	9 800	13 000	16 400	19 900	20 400	24 100	24 600	28 600	29 200	33 800	25 300
Contenants consignés	16 400	16 900	17 300	17 800	18 300	18 800	19 300	19 900	20 400	20 900	21 500	22 000	22 600	28 300
Matières recyclables éliminées	494 500	510 600	485 500	496 100	471 500	445 400	417 700	426 000	396 300	404 400	371 400	379 000	341 600	428 200

L'estimation de la quantité de matières résiduelles collectées par la collecte sélective a été réalisée à partir des taux anticipés de récupération et de la quantité de matières recyclables produites selon la formule suivante :

Équation 9-1 : Calcul de la quantité de matières recyclables collectées

$$\text{Matières recyclables collectées (tonnes)} = \frac{\left(\text{Matières recyclables produites pour l'année en cours} \times \text{taux de récupération anticipé pour l'année en cours} \right)}{(1 - \text{Taux de rejet})}$$

La quantité de matières recyclables collectées doit tenir compte du taux de rejet des centres de tri parce que les rejets sont ramassés à même les matières recyclables lors de la collecte sélective porte-à-porte et contribuent au tonnage collecté par les entrepreneurs de collecte. Cependant, pour le calcul du taux anticipé de récupération, il est important de ne considérer que les matières réellement valorisées en excluant les rejets pour éviter de surestimer le taux de récupération atteint.

Dans le cas des contenants consignés, les quantités de matières récupérées ont été établies sur la base de l'hypothèse que les organismes responsables de la gestion des contenants consignés adopteront des mesures qui permettront l'atteinte des objectifs gouvernementaux en même temps que pour les autres matières. De cette façon, le taux de récupération des contenants consignés qui était de 75 % en 2001, doit atteindre de façon graduelle 80 % l'année visée pour l'atteinte des objectifs gouvernementaux.

Les figures 9-3 et 9-4 illustrent l'évolution des quantités anticipées de matières recyclables récupérées et l'évolution des taux anticipés de récupération.

9.2 MATIÈRES PUTRESCIBLES

Les quantités de matières putrescibles à récupérer sur l'horizon du PMGMR ont été estimées de la même manière que pour les matières recyclables. Cependant, de par la nature même des matières putrescibles dont environ la moitié est composée de résidus verts, il était essentiel d'estimer les taux de récupération anticipés en tenant compte de la densité et de la structure de l'habitat urbain, facteurs qui influencent grandement la production et la récupération des résidus verts.

La progression de la récupération et de la valorisation des matières putrescibles a été estimée sur la base des hypothèses suivantes :

- Une diminution graduelle dès 2005 des quantités de matières putrescibles mises à la rue est souhaitée et, principalement attribuée à la pratique de l'herbicyclage qu'adopteront de plus en plus de citoyens au fil des années; jusqu'à 15% des quantités de résidus verts produits seront gérées sur place en 2013, essentiellement du gazon coupé laissé au sol mais également, des matières valorisées sur place par le compostage résidentiel;
- Une augmentation rapide des taux de récupération au cours des cinq premières années de la mise en place des nouveaux services, jusqu'à l'atteinte en 2013, de 80% de récupération des résidus verts produits ne pouvant être laissés au sol et, globalement de 60% de récupération et de valorisation de l'ensemble des matières putrescibles en 2013;
- Les immeubles de 9 logements et plus ne contribueront pas à l'atteinte des objectifs de la Politique pour les matières putrescibles; ils n'ont pas été considérés comme des unités d'occupation desservies par la collecte à 3 voies, cette approche n'étant pas éprouvée en Amérique du Nord;
- Les habitations de type unifamilial produisent typiquement plus de résidus verts que les unités d'occupation de type multi-logement, et contribuent davantage à l'atteinte des objectifs de récupération des matières putrescibles, ce qui explique les taux plus élevés obtenus dans les secteurs où la proportion d'habitations unifamiliales est plus grande, comparativement à ceux de secteurs plus densément urbanisés où prédominent les multi-logements (Montréal Ouest comparativement à Montréal Centre par exemple).

Figure 9-3 : Évolution des quantités anticipées de matières recyclables récupérées et éliminées - CMM, 2004-2024

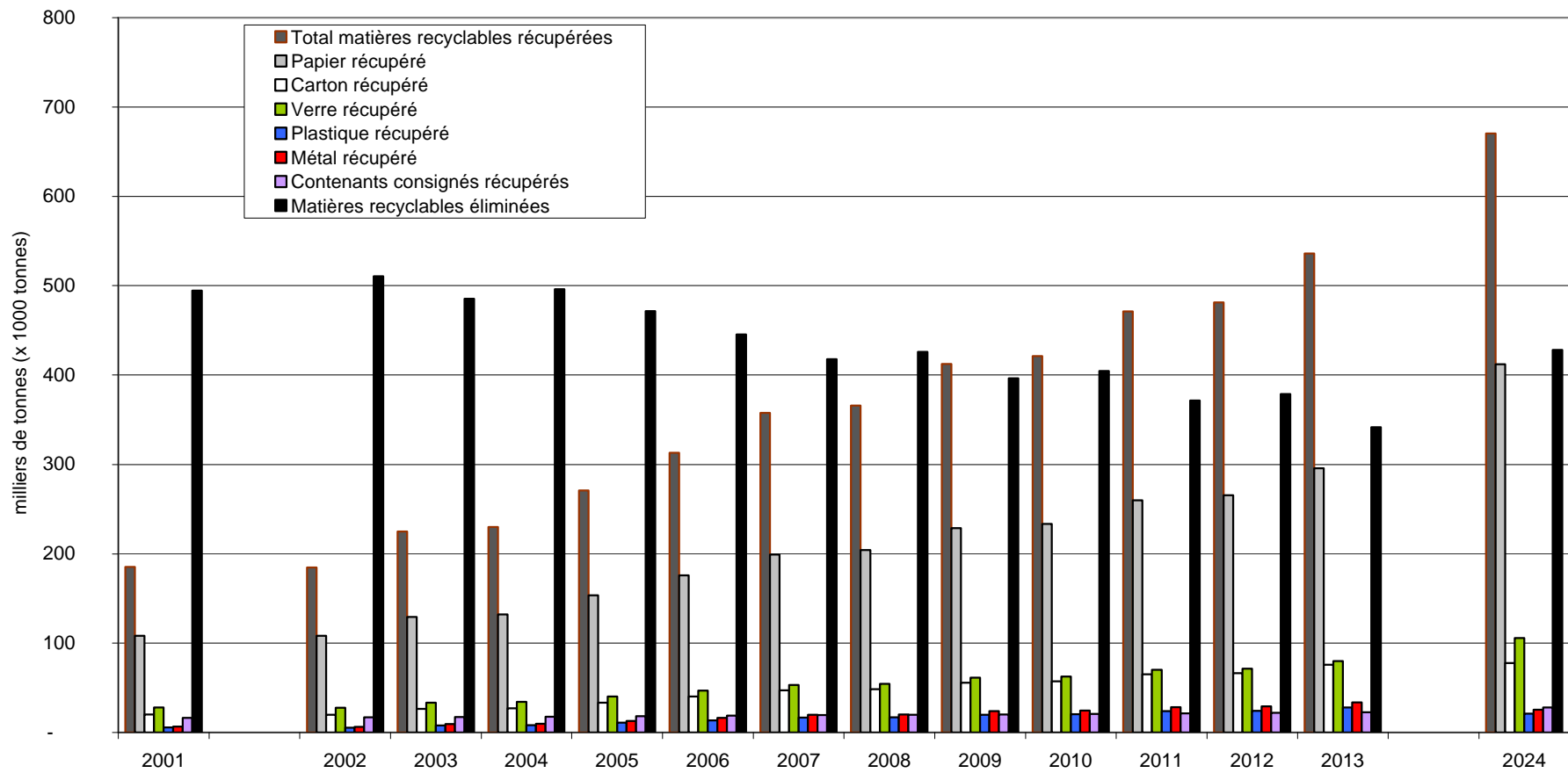
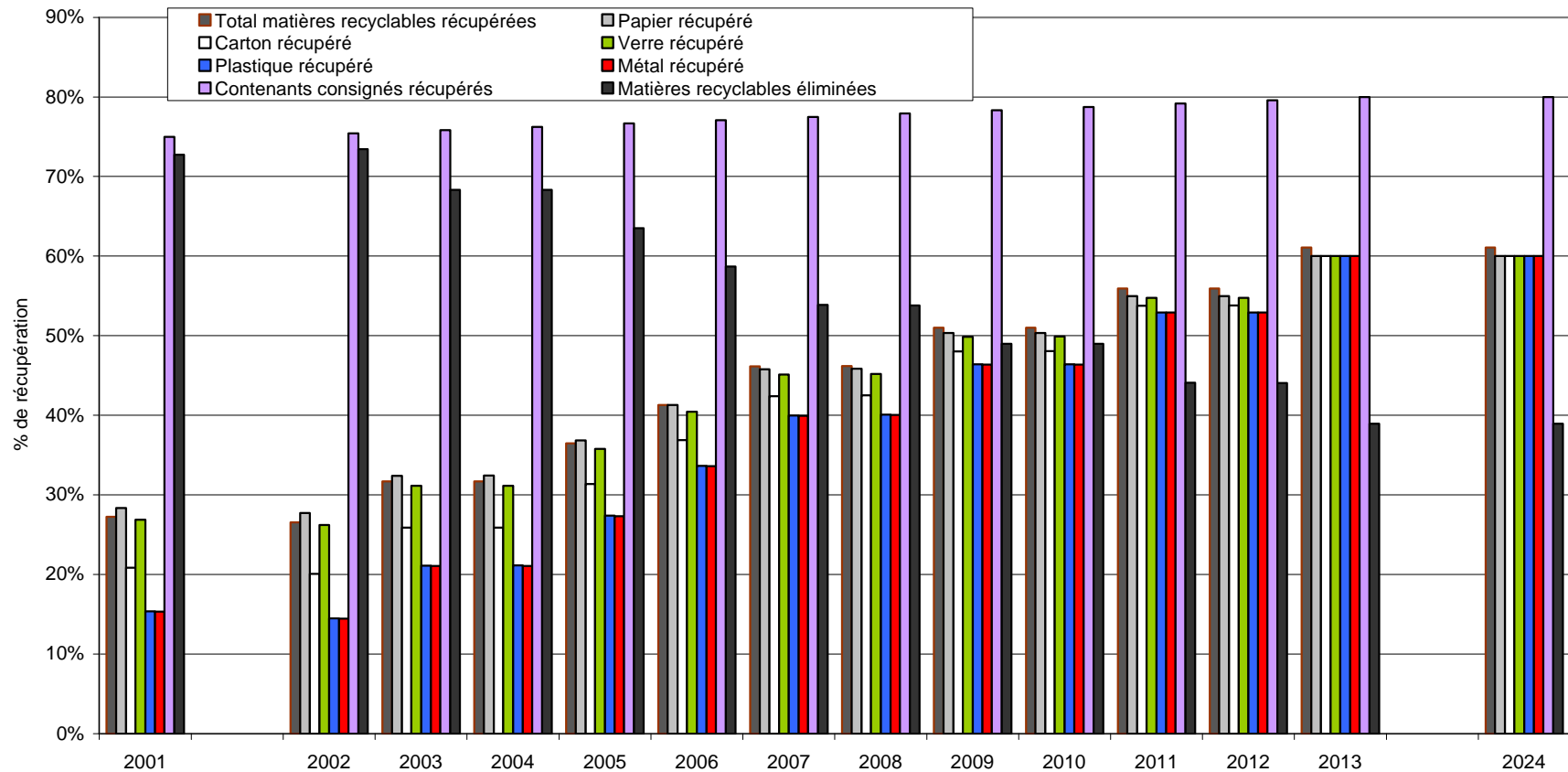


Figure 9-4 : Évolution des taux anticipés de récupération et d'élimination des matières recyclables - CMM, 2004-2024



Ces hypothèses sont basées sur l'expérience de plusieurs municipalités au Québec et ailleurs en Amérique du Nord, pouvant s'appliquer du moins en partie, au contexte métropolitain de la CMM.

Pour l'année de référence 2001, l'étude de l'état de la situation a révélé un taux de récupération des matières putrescibles de 7 % sur le territoire de la CMM, comparativement à un taux de récupération de 60 % prévu pour 2013.

L'évolution des quantités de matières putrescibles récupérées et valorisées de 2001 à 2013 est présentée au tableau 9-4. Ce tableau démontre entre autres l'importante contribution anticipée des mesures de réduction à la source lors de l'atteinte des objectifs de la Politique, prévue pour 2013. Le programme de suivi et de contrôle de la mise en œuvre du PMGMR permettra d'estimer le taux de réduction qui sera réellement atteint, celui-ci ne pouvant être mesuré par le biais de pesées comme pour les matières collectées.

Le tableau 9-4 présente également les quantités de matières putrescibles et les proportions de résidus verts et de résidus de table qui pourront être récupérés et valorisés par la mise en place des nouveaux services de collecte auprès des citoyens. On y indique finalement les quantités de matières putrescibles qui pourraient être acheminées vers des centres de valorisation, ce qui permet de cerner les enjeux associés à l'implantation de nouvelles infrastructures de valorisation (compostage ou autres modes de valorisation, surtout digestion anaérobie) et l'expansion, si cela s'applique éventuellement, de centres existants.

Tableau 9-4 : Évolution du taux de récupération et des quantités anticipés de matières putrescibles récupérées et éliminées

	Taux de récupération (%)												
	2001	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2024	
Taux de récupération total	7%	7%	10%	14%	24%	32%	49%	52%	55%	58%	60%	60%	
Réduction à la source	2%	2%	2%	5%	8%	10%	11%	12%	13%	14%	15%	15%	
Herbe et feuilles	13%	12%	18%	24%	38%	52%	66%	71%	74%	76%	76%	76%	
Résidus alimentaires	0%	0%	0%	0%	4%	8%	29%	30%	32%	36%	40%	40%	
Matières putrescibles éliminées	93%	93%	90%	86%	76%	68%	51%	48%	45%	42%	40%	40%	
	Quantité (tonnes)												
	2001	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2024	
Tonnage total récupéré	43 000	45 900	70 100	100 100	173 000	243 200	377 900	409 000	436 700	468 500	498 000	623 300	
Réduction à la source	5 300	5 700	7 000	18 000	29 400	37 600	42 200	46 900	51 900	57 000	62 400	78 100	
Herbe et feuilles	42 000	39 500	62 100	81 100	128 400	176 500	226 800	245 200	257 300	266 300	268 600	336 100	
Résidus alimentaires	1 000	1 000	1 100	1 100	15 200	29 200	108 900	116 800	127 500	145 100	167 100	209 100	
Matières putrescibles éliminées	600 100	640 800	631 800	617 300	560 300	506 300	387 000	371 700	360 200	344 800	332 100	415 600	

Note : Après soustraction de 5% de rejets à éliminer (non valorisés), sur l'ensemble des matières collectées; notons que les quantités collectées et transportées vers les centres de valorisation sont de 5% supérieures aux quantités effectivement valorisées.
Quantités effectivement collectées en bordure de rue (surtout) incluant les rejets de traitement, et transportées vers les centres de valorisation.

Les figures 9-5 et 9-6 illustrent l'évolution des quantités anticipées de matières putrescibles récupérées et l'évolution des taux anticipés de récupération.

9.3 RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX RÉCUPÉRÉS

L'estimation des quantités de RDD récupérés a été établie sur la base des hypothèses suivantes :

Figure 9-5 : Évolution des quantités anticipées de matières putrescibles récupérées et éliminées - CMM, 2004-2024

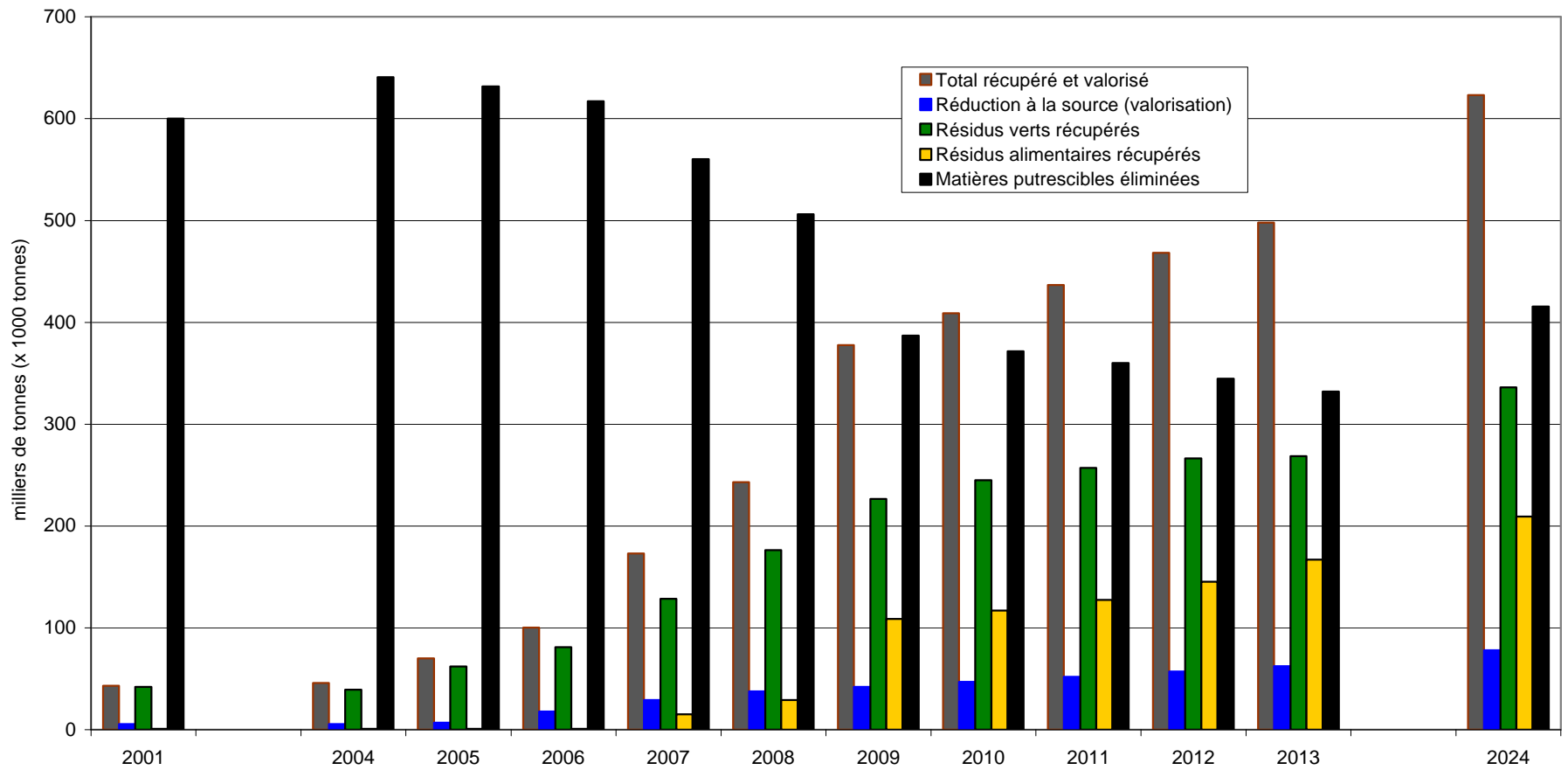
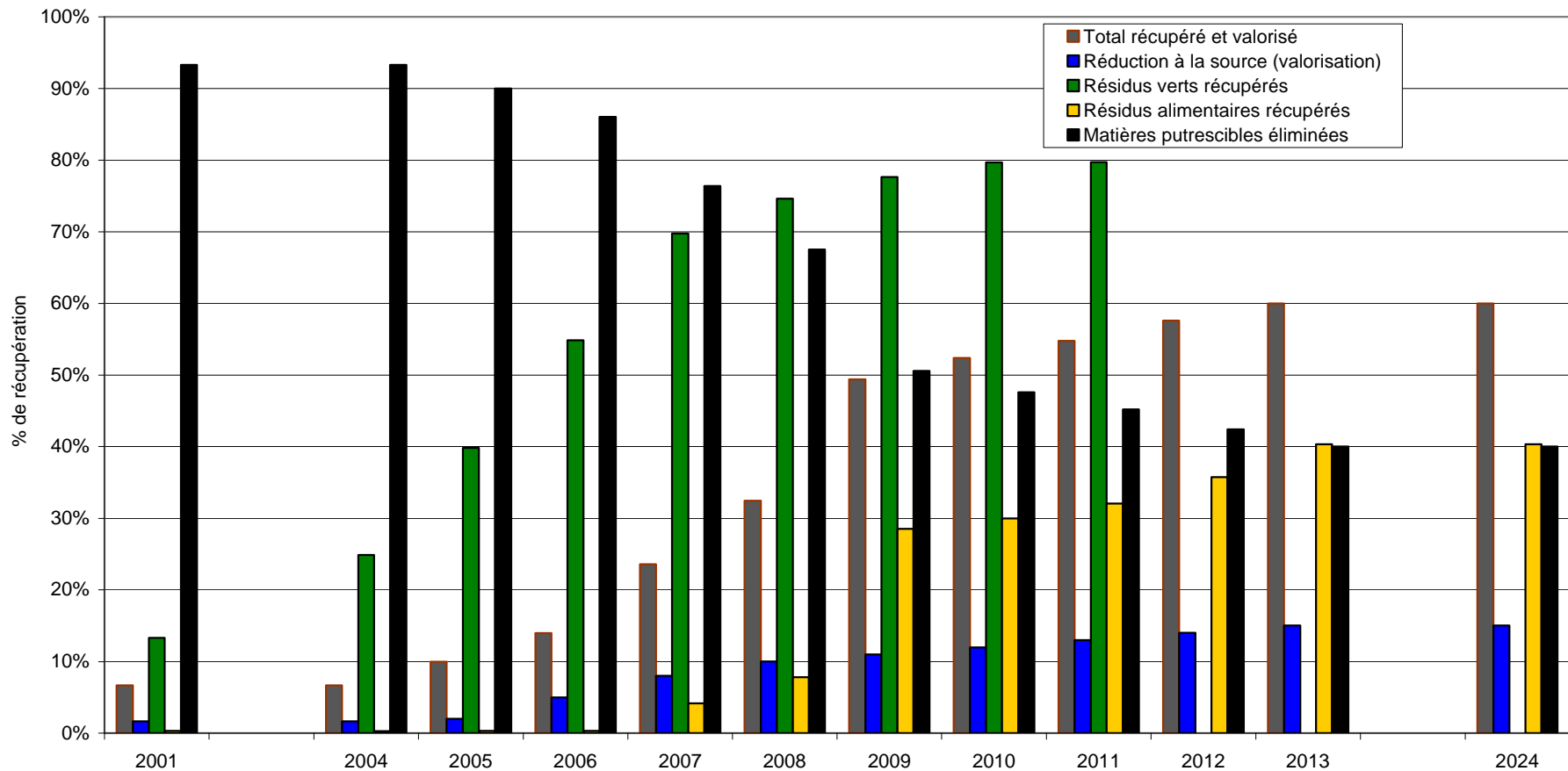


Figure 9-6 : Évolution des taux anticipés de récupération et d'élimination des matières putrescibles - CMM, 2004-2024



- La quantité de RDD récupérés suit l'évolution des taux de récupération anticipés, calculés à partir du taux de récupération observé en 2001 et les objectifs gouvernementaux, soit 75 % pour les peintures, les huiles, les pesticides et 60 % pour les autres RDD;
- La composition des résidus domestiques dangereux, établie sur la base de la quantité de RDD récupérés par les collectes itinérantes de la RIGDIM² en 2000, est représentative.

Pour l'année de référence 2001, l'étude de l'état de la situation a révélé un taux de récupération des RDD de 28 % sur le territoire de la CMM, comparativement à un taux de récupération de 66 % prévu pour 2013. Le tableau 9-5 présente l'évolution des taux de récupération et des quantités anticipés des RDD récupérés.

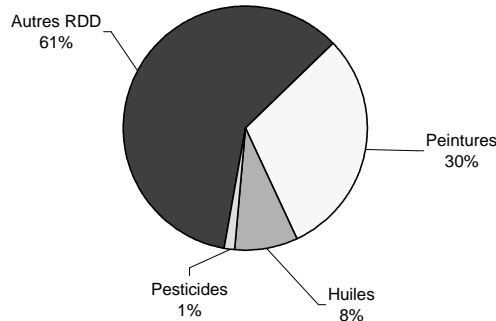
Tableau 9-5: Évolution du taux de récupération et des quantités anticipés de RDD récupérés et éliminés

	Taux de récupération (%)												
	2001	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2024	
Taux de récupération total	28%	33%	44%	47%	50%	52%	56%	59%	61%	63%	66%	66%	
Huiles usées	28%	29%	51%	54%	57%	60%	65%	67%	70%	71%	76%	75%	
Peintures	27%	30%	50%	55%	57%	60%	65%	67%	70%	72%	75%	75%	
Pesticides	24%	33%	55%	53%	52%	61%	60%	69%	67%	75%	74%	74%	
Autres résidus domestiques dangereux	26%	34%	40%	44%	45%	47%	50%	53%	54%	57%	60%	61%	
RDD éliminés	72%	67%	56%	53%	50%	48%	44%	41%	39%	37%	34%	34%	
	Quantité (tonnes)												
	2001	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2024	
Tonnage total récupéré	1 800	2 300	3 100	3 400	3 700	3 900	4 300	4 600	4 900	5 200	5 500	6 900	
Huiles usées	150	170	300	330	350	380	420	440	470	490	530	660	
Peintures	530	630	1 070	1 210	1 280	1 370	1 520	1 600	1 700	1 790	1 900	2 380	
Pesticides	20	30	50	50	50	60	60	70	70	80	80	100	
Autres résidus domestiques dangereux	1 000	1 400	1 700	1 900	2 000	2 100	2 300	2 500	2 600	2 800	3 000	3 800	
RDD éliminés	4 700	4 600	4 000	3 800	3 700	3 600	3 400	3 200	3 100	3 000	2 800	3 500	

Les données des collectes de RDD de la RIGDIM ont été utilisées afin d'estimer les quantités de RDD à récupérer selon les différentes catégories de RDD. La figure 9-7 illustre la composition retenue pour les fins d'estimation. Pour les années précédant l'implantation du service de récupération des RDD, le taux de récupération atteint en 2001 a été maintenu constant.

² RIGDIM. 2001. Rapport annuel 2000; Collecte des résidus domestiques dangereux.

Figure 9-7: Composition des RDD



Les figures 9-8 et 9-9 illustrent l'évolution des quantités anticipées des RDD récupérées et l'évolution des taux anticipés de récupération sur l'horizon du PMGMR.

9.4 TEXTILES ET ENCOMBRANTS

L'estimation de la quantité de textiles et d'encombrants récupérés a été effectuée de la même façon que les autres matières. Ainsi, les quantités de textiles et encombrants à gérer ont été établies sur la base des hypothèses suivantes :

- Les quantités des textiles et encombrants qui seront récupérés suivent l'évolution des taux de récupération anticipés, calculés à partir du taux de récupération observé en 2001 et les objectifs gouvernementaux, soit un taux de récupération de 50 % des textiles pouvant être mis en valeur et soit 60 % des encombrants pouvant être mis en valeur;
- La composition des autres matières de l'étude de Chamard- CRIQ-Roche a été retenue.

Ainsi, pour l'année de référence 2001, l'étude de l'état de la situation a révélé des taux de récupération respectifs de 17 % et de 15 % respectivement pour les textiles et les encombrants, représentant un taux de récupération global de 15 %. Les taux de récupération ont ensuite été haussés graduellement pour atteindre les objectifs gouvernementaux en 2013. Notons que pour les années précédant l'implantation du service de récupération des textiles et encombrants, le taux de récupération de ces matières observé en 2001 a été maintenu constant.

Le tableau 9-6 présente l'évolution des taux de récupération et des quantités anticipées des textiles et encombrants récupérées.

Figure 9-8 : Évolution des quantités anticipées de résidus domestiques dangereux (RDD) récupérés et éliminés- CMM, 2004-2024

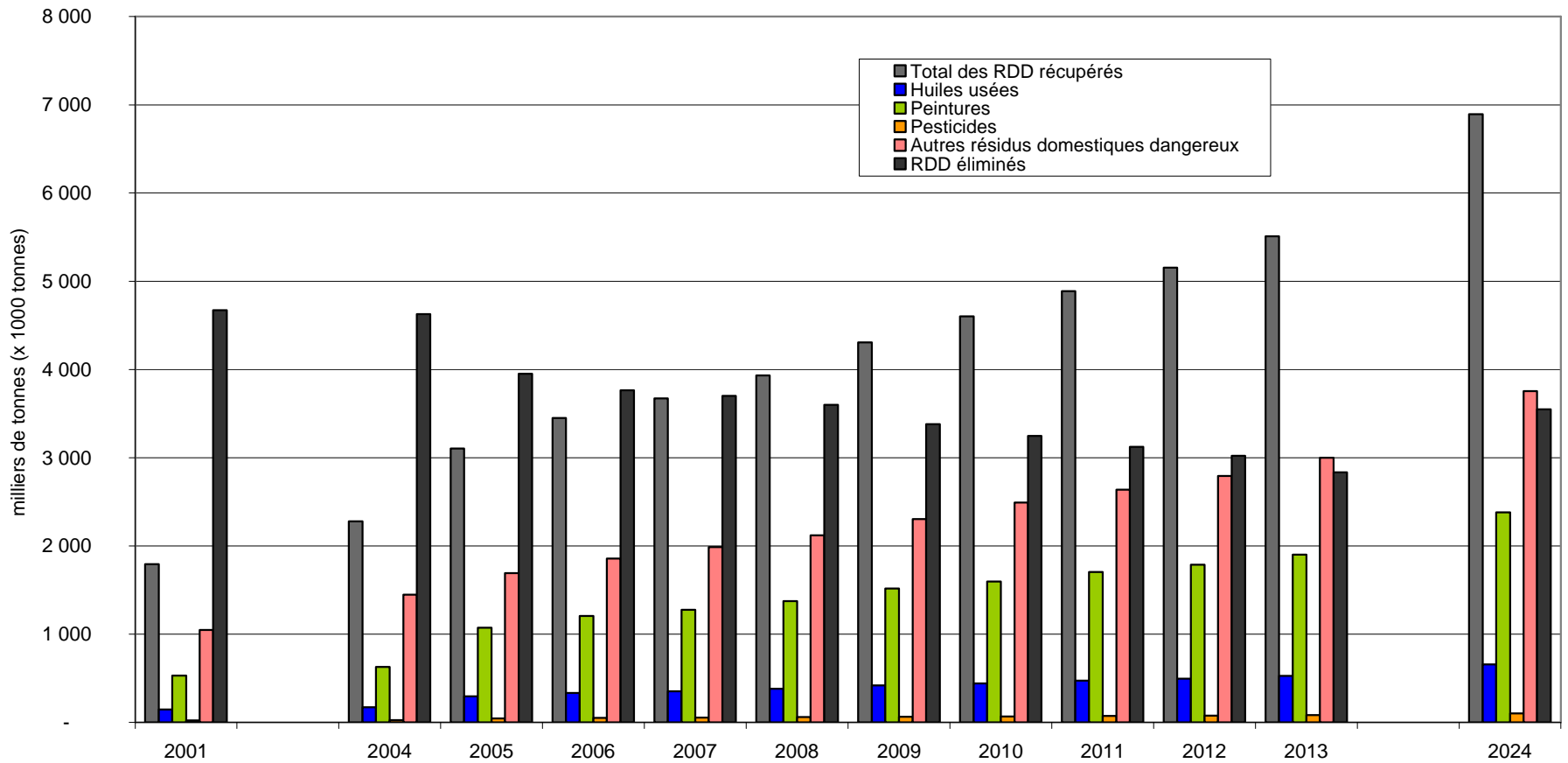


Figure 9-9 : Évolution des taux anticipés de récupération et d'élimination des résidus domestiques dangereux - CMM, 2004-2024

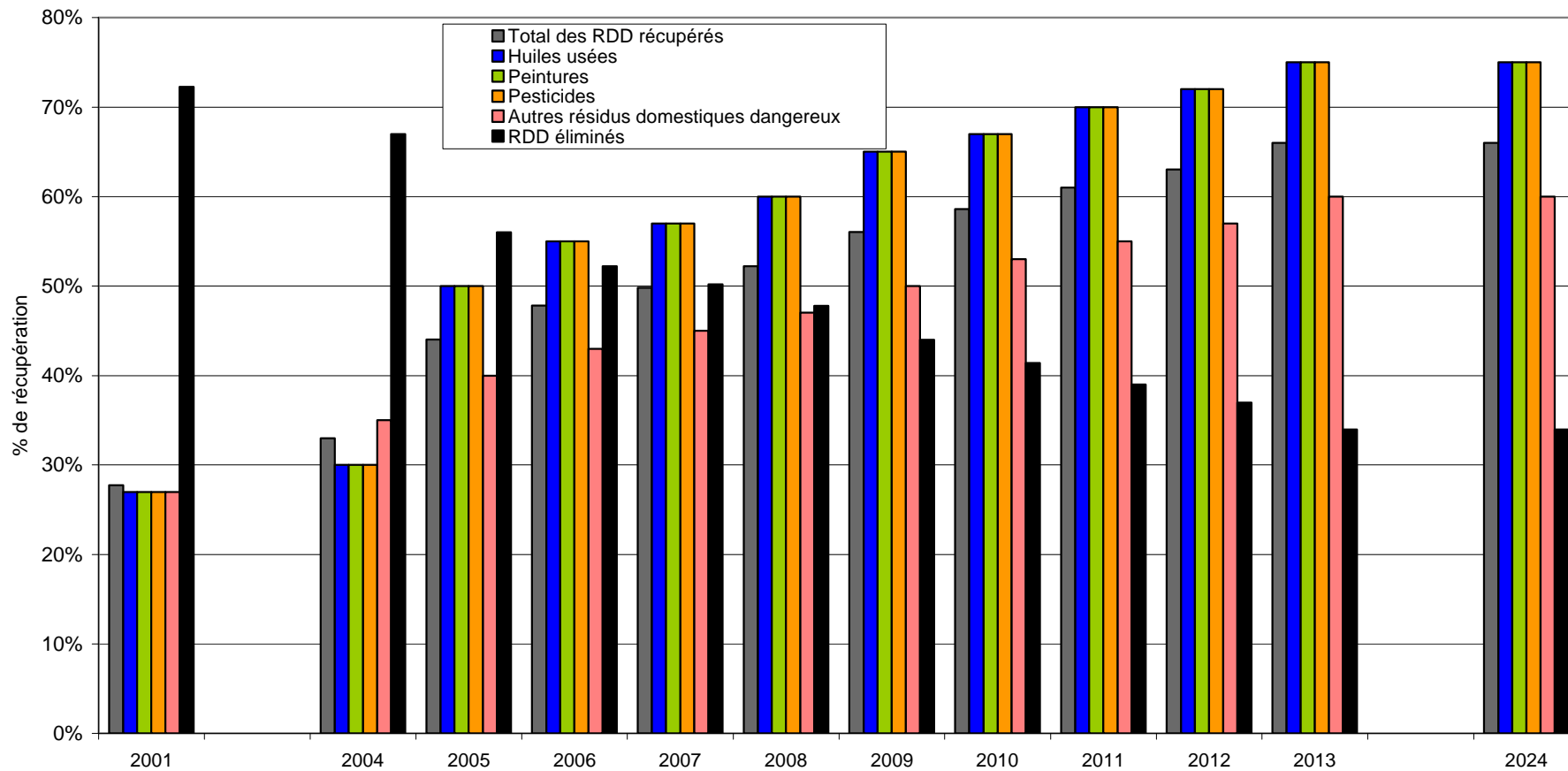


Tableau 9-6 : Évolution du taux de récupération et des quantités anticipés de textiles et d'encombrants récupérés et éliminés

	Taux de récupération (%)													
	2001		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		2024
Taux de récupération total	15%		26%	30%	34%	38%	40%	43%	47%	49%	52%	56%		56%
Textiles et accessoires vestimentaires	17%		25%	30%	32%	35%	37%	40%	42%	45%	47%	50%		50%
Résidus encombrants	15%		26%	31%	35%	40%	42%	45%	50%	52%	55%	60%		60%
Matières éliminées	85%		74%	70%	66%	62%	60%	57%	53%	51%	48%	44%		44%
	Quantité (tonnes)													
	2001		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		2024
Tonnage total récupéré	16 300		29 400	35 600	40 700	46 500	50 100	54 900	61 100	65 500	70 400	77 700		97 300
Textiles et accessoires vestimentaires	6 600		10 600	13 000	14 200	15 900	17 100	18 900	20 300	22 200	23 600	25 600		32 100
Résidus encombrants	9 800		18 800	22 600	26 500	30 700	32 900	36 000	40 800	43 300	46 800	52 100		65 200
Matières éliminées	90 700		84 900	81 200	78 700	75 500	74 600	72 400	68 800	67 100	64 900	60 400		75 600

Note : Les textiles récupérés sont estimés pour 2001 à partir du bilan 2000 de Recyc-Québec

Les figures 9-10 et 9-11 illustrent l'évolution des quantités anticipées des textiles et encombrants récupérés et l'évolution des taux anticipés de récupération.

9.5 DÉCHETS ULTIMES

Les déchets ultimes ou les matières résiduelles destinées à l'élimination proviennent de la collecte des ordures, des conteneurs municipaux (déchets et matériaux secs) et des rejets des centres de tri et des centres de compostage.

Les quantités anticipées de matières à éliminer ont été établies sur la base des hypothèses suivantes :

- La quantité de déchets ultimes a été calculée par différence entre la quantité de matières résiduelles produites et la quantité de matières récupérées (ou valorisées);
- La proportion entre la quantité de déchets ultimes provenant de la collecte régulière des ordures et celle provenant des conteneurs municipaux a été maintenue constante.

Le tableau 9-7 présente l'estimation de la quantité de déchets ultimes par secteur. La figure 9-12 illustre l'évolution des quantités anticipées de déchets ultimes destinés à l'enfouissement³.

³ Données détaillées présentées à l'annexe 16

Figure 9-10 : Évolution des quantités anticipées de textiles et de résidus encombrants récupérés et éliminés- CMM, 2004-2024

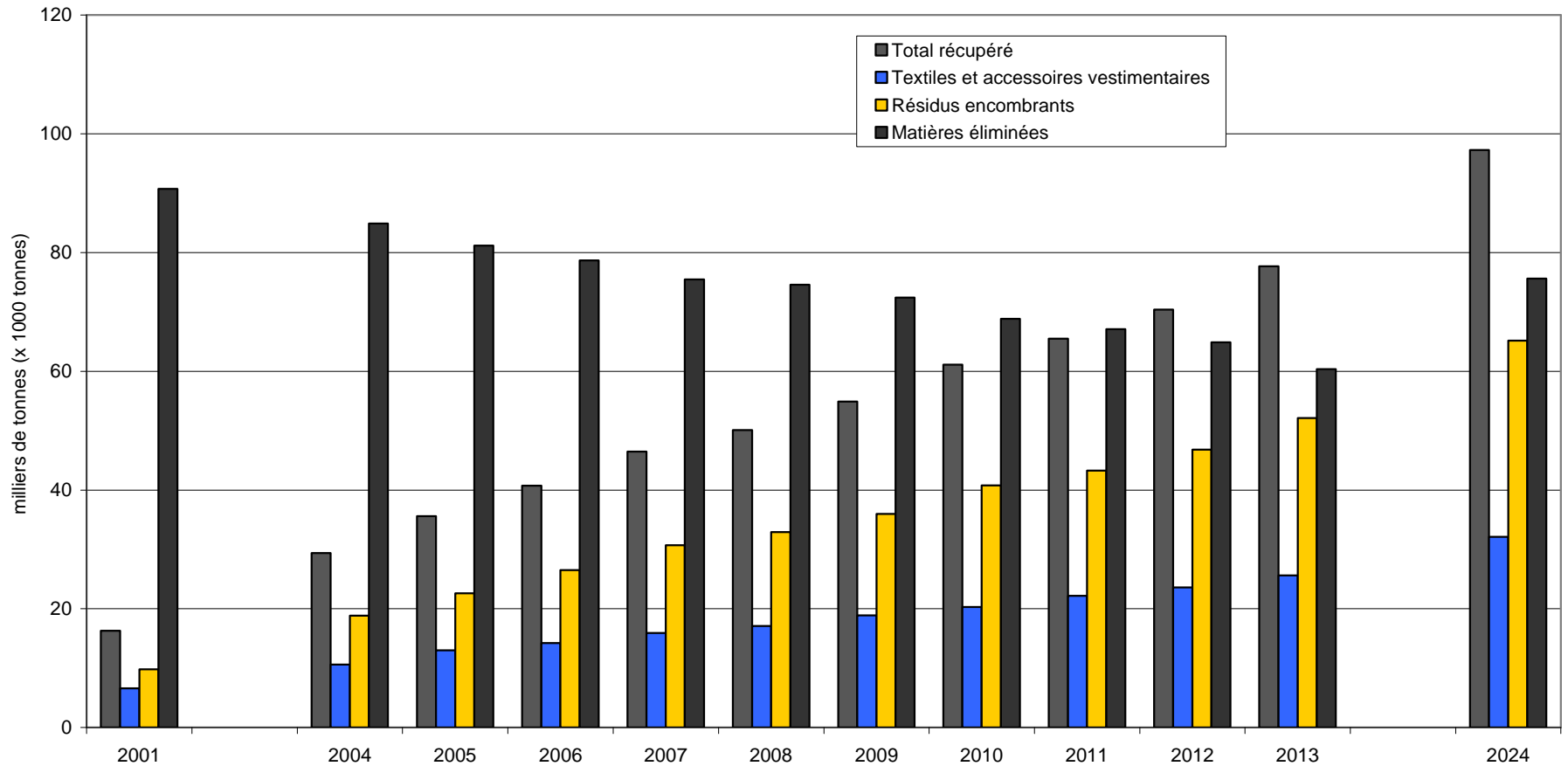


Figure 9-11 : Évolution des taux anticipés de récupération et d'élimination de textiles et de résidus encombrants - CMM, 2004-2024

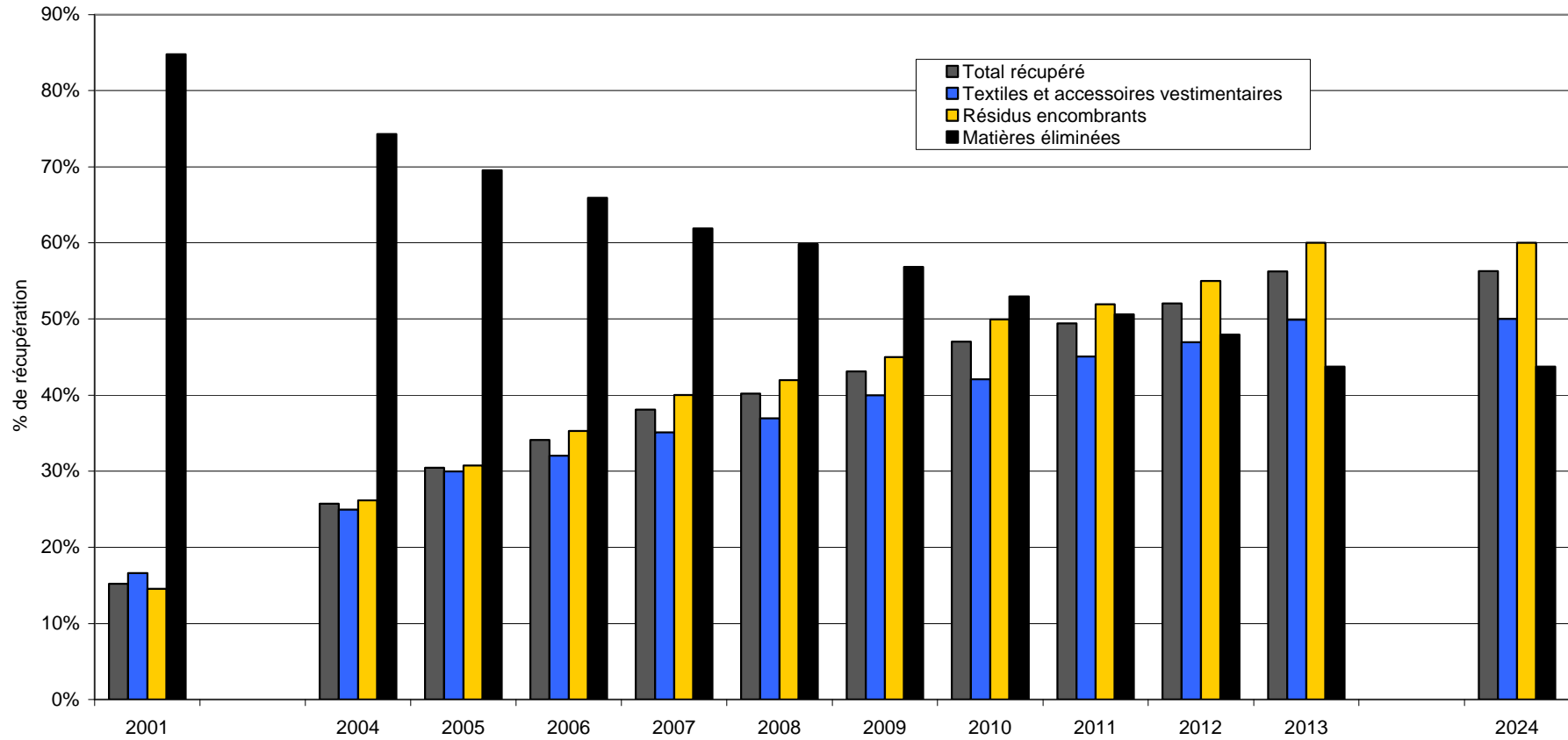


Tableau 9-7 : Évolution des quantités de déchets ultimes par secteur

Secteur	Quantité (tonnes)											
	2001	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2024
Montréal Ouest	212 100	218 600	213 000	206 600	193 300	186 700	163 400	162 300	155 600	154 700	147 000	183 100
Montréal Centre	227 900	245 300	239 000	231 900	217 000	209 600	183 600	182 500	175 100	174 200	165 800	208 100
Montréal Est	287 100	298 800	291 100	282 400	264 200	255 200	223 500	222 100	213 100	211 900	201 600	252 600
Sous-total Montréal	727 100	762 700	743 100	720 900	674 500	651 500	570 500	566 900	543 800	540 800	514 400	643 800
Laval	154 600	156 000	152 200	147 900	138 600	134 100	117 600	117 000	112 400	111 900	106 600	135 200
Nord Ouest	115 100	120 700	118 500	115 800	109 100	106 100	93 200	92 900	89 300	89 000	84 900	109 100
Nord Est	97 700	99 100	96 600	93 800	87 800	84 900	74 300	73 800	70 700	70 300	66 800	83 100
Sous-total Couronne Nord	367 400	375 800	367 300	357 500	335 500	325 100	285 100	283 700	272 400	271 200	258 300	327 400
Longueuil	171 300	170 500	165 500	159 900	149 100	143 500	125 200	124 100	118 600	117 600	111 500	134 900
Sud Ouest	36 500	38 200	37 400	36 400	34 200	33 200	29 200	29 100	28 000	28 000	26 700	34 600
Sud Centre	51 000	52 700	51 400	50 000	46 800	45 300	39 600	39 400	37 700	37 500	35 600	44 300
Sud Est	68 000	69 900	68 300	66 400	62 200	60 200	52 700	52 300	50 100	49 800	47 300	58 700
Sous-total Couronne Sud	326 800	331 300	322 600	312 700	292 300	282 200	246 700	244 900	234 400	232 900	221 100	272 500
Total CMM	1 421 300	1 469 800	1 433 000	1 391 100	1 302 300	1 258 800	1 102 300	1 095 500	1 050 600	1 044 900	993 800	1 243 700

9.6 SOMMAIRE DES QUANTITÉS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

La prochaine série de tableaux permet de montrer la progression anticipée de récupération des matières résiduelles globalement. Le tableau 9-8 présente le sommaire de l'évolution des taux de récupération et des quantités anticipés de matières récupérées sur le territoire de la CMM.

Figure 9-12 : Évolution des quantités anticipées de déchets ultimes destinés à l'élimination - CMM, 2004-2024

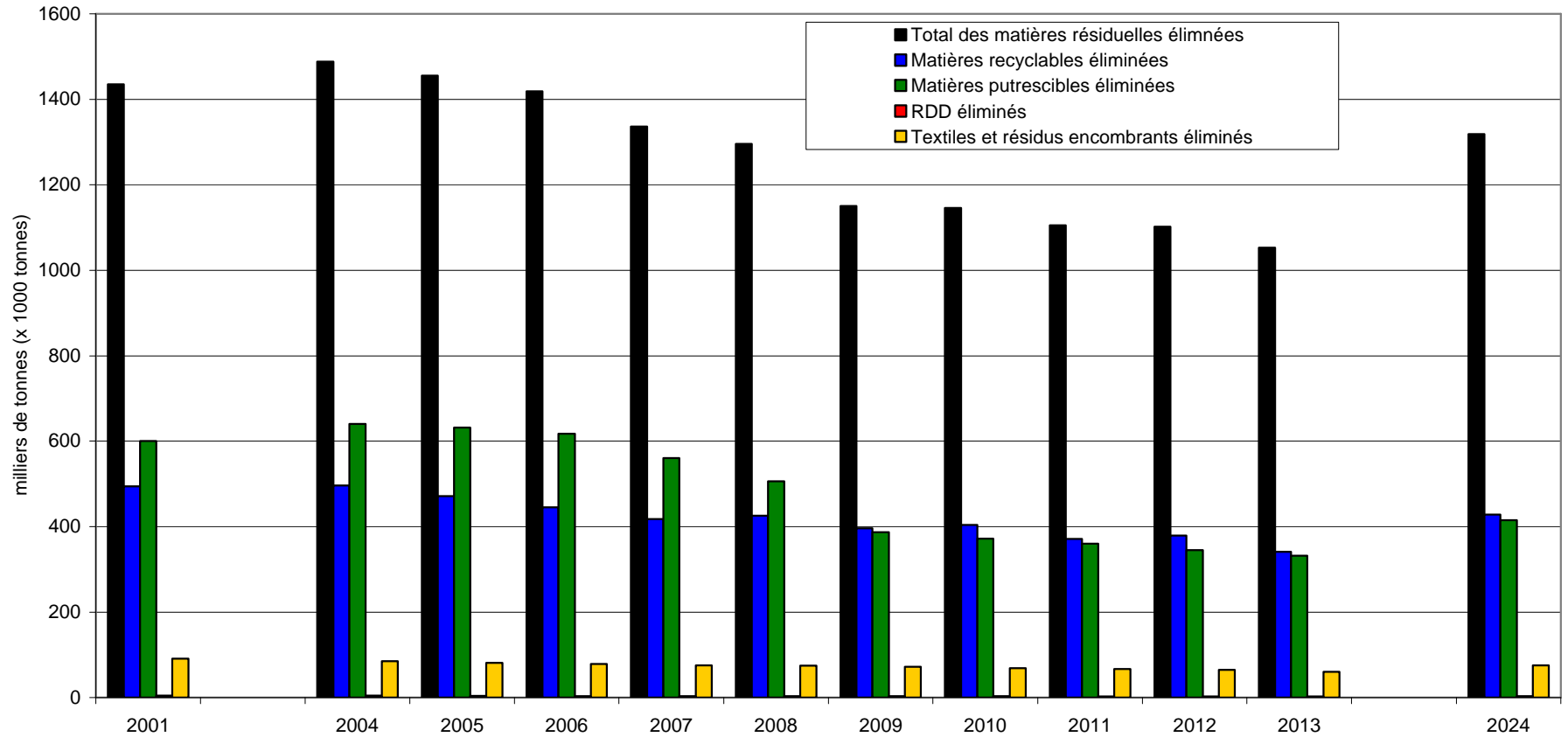


Tableau 9-8 : Évolution du taux de récupération et des quantités anticipés de matières récupérées

	Taux de récupération (%)													
	2001		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		2024
Taux de récupération total	17%	/	20%	24%	29%	36%	40%	50%	51%	55%	57%	60%	/	60%
Matières recyclables	25%	/	30%	35%	40%	45%	45%	50%	50%	55%	55%	60%	/	60%
Matières putrescibles	7%	/	7%	10%	14%	24%	32%	49%	52%	55%	58%	60%	/	60%
RDD	27%	/	33%	44%	48%	50%	52%	56%	59%	61%	63%	66%	/	66%
Textiles et résidus encombrants	15%	/	26%	30%	34%	38%	40%	43%	47%	49%	52%	56%	/	56%
Matières éliminées	85%	/	83%	79%	76%	70%	66%	57%	56%	53%	52%	49%	/	49%
	Quantité (tonnes)													
	2001		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		2024
Tonnage total récupéré	246 300	/	308 400	380 800	459 300	582 900	664 900	851 800	897 900	980 200	1 026 900	1 117 500	/	1 397 700
Matières recyclables	185 100	/	230 100	270 800	313 300	357 700	365 900	412 500	421 200	471 200	481 100	536 200	/	670 300
Matières putrescibles	43 000	/	45 900	70 100	100 100	173 000	243 200	377 900	408 900	436 700	468 400	498 000	/	623 300
RDD	1 800	/	2 300	3 100	3 400	3 700	3 900	4 300	4 600	4 900	5 200	5 500	/	6 900
Textiles et résidus encombrants	16 300	/	29 400	35 600	40 700	46 500	50 100	54 900	61 100	65 500	70 400	77 700	/	79 300
Matières éliminées	1 435 000	/	1 487 000	1 454 200	1 416 200	1 334 000	1 294 200	1 147 800	1 143 000	1 102 900	1 099 200	1 053 100	/	1 317 900

Le tableau 9-9 quant à lui présente l'estimation de quantités de matières résiduelles générées, récupérées et éliminées par catégorie de matières tandis que le tableau 9-10 présente les mêmes quantités par grand secteur géographique de la CMM.

Tableau 9-9 : Sommaire des quantités estimées de matières résiduelles par catégorie

Catégorie	2001			2008			2013		
	Produites (tonnes)	Valorisées (tonnes)	Taux de récupération	Produites (tonnes)	Récupérées (tonnes)	Taux de récupération	Produites (tonnes)	Récupérées (tonnes)	Taux de récupération
Matières recyclables	679 600	185 100	27%	791 900	367 600	46%	876 500	536 200	61%
Matières putrescibles	643 000	43 000	7%	749 400	243 200	32%	830 100	498 100	60%
RDD	6 500	1 700	26%	7 500	3 900	52%	8 300	5 500	66%
Textiles et résidus encombrants	107 100	16 300	15%	124 700	32 900	26%	138 100	77 700	56%
Déchets ultimes	245 000	0	n.a.	285 500	0	n.a.	316 200	0	n.a.
Total	1 681 200	246 100	17%	1 673 500	647 600	47%	2 169 200	1 117 500	60%

À partir des informations regroupées dans ces tableaux, il a été possible de créer des fiches de cheminement pour chacune des filières de récupération mentionnées dans les tableaux. Ces fiches permettent de comparer rapidement la progression qui sera réalisée entre 2001 et l'année de l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise, prévue pour 2013. Les fiches de cheminement comparatives sont présentées aux figures 9-13 à 9-17⁴.

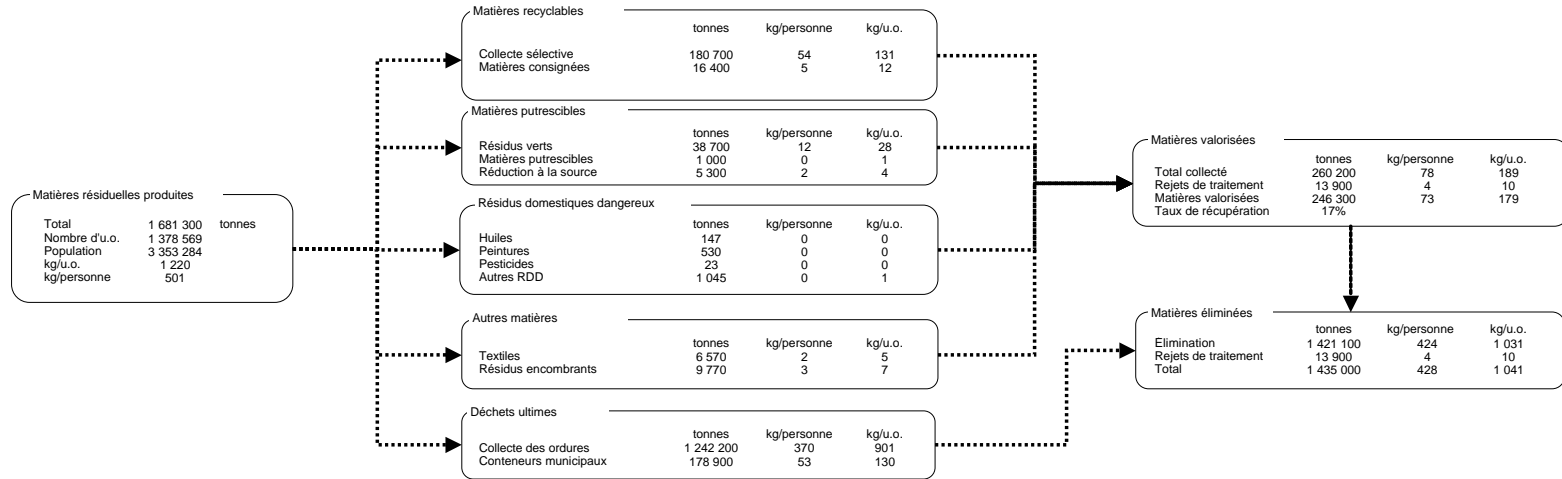
⁴ Voir aussi à l'annexe 17 pour des fiches par secteur de la CMM.

Tableau 9-10 : Sommaire des quantités estimées de matières résiduelles par secteur

Secteur	2001			2008			2013		
	Produites (tonnes)	Valorisées (tonnes)	Taux de récupération	Produites (tonnes)	Valorisées (tonnes)	Taux de récupération	Produites (tonnes)	Valorisées (tonnes)	Taux de récupération
Montréal Ouest	250 600	36 400	17%	290 600	107 500	43%	321 100	179 000	65%
Montréal Centre	281 100	50 400	21%	326 200	95 100	34%	361 900	168 900	55%
Montréal Est	342 500	52 800	18%	397 100	118 900	35%	440 100	229 200	61%
Sous-total Montréal	874 200	139 600	19%	1 013 900	321 500	37%	1 123 100	577 100	60%
Laval	177 800	21 900	14%	208 700	77 200	43%	232 700	120 000	60%
Nord Ouest	135 300	19 100	17%	165 200	60 600	43%	185 300	96 300	61%
Nord Est	113 400	14 900	15%	132 100	46 900	42%	145 900	74 700	60%
Sous-total Couronne Nord	426 500	55 900	15%	506 000	184 700	43%	563 900	291 000	60%
Longueuil	197 600	24 800	15%	223 300	74 900	39%	243 500	119 100	57%
Sud Ouest	43 100	6 200	17%	51 800	20 200	46%	58 300	31 900	64%
Sud Centre	60 000	8 600	17%	70 300	28 300	47%	77 600	43 900	66%
Sud Est	79 700	11 000	16%	93 700	35 200	44%	103 400	54 400	62%
Sous-total Couronne Sud	380 400	50 600	16%	439 100	158 600	42%	482 800	249 300	60%
Total CMM	1 681 100	246 100	17%	1 959 000	664 800	40%	2 169 800	1 117 400	60%

Figure 9-13 : Fiche de cheminement comparative globale - CMM

2001 / état de la situation



2013 / atteinte des objectifs

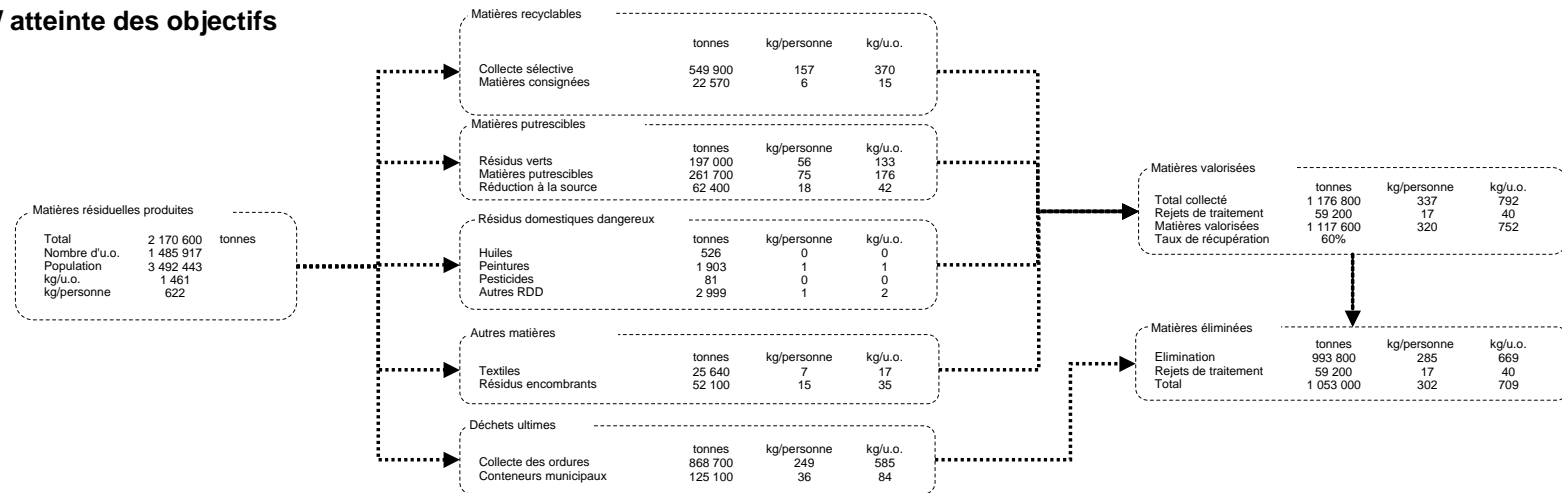
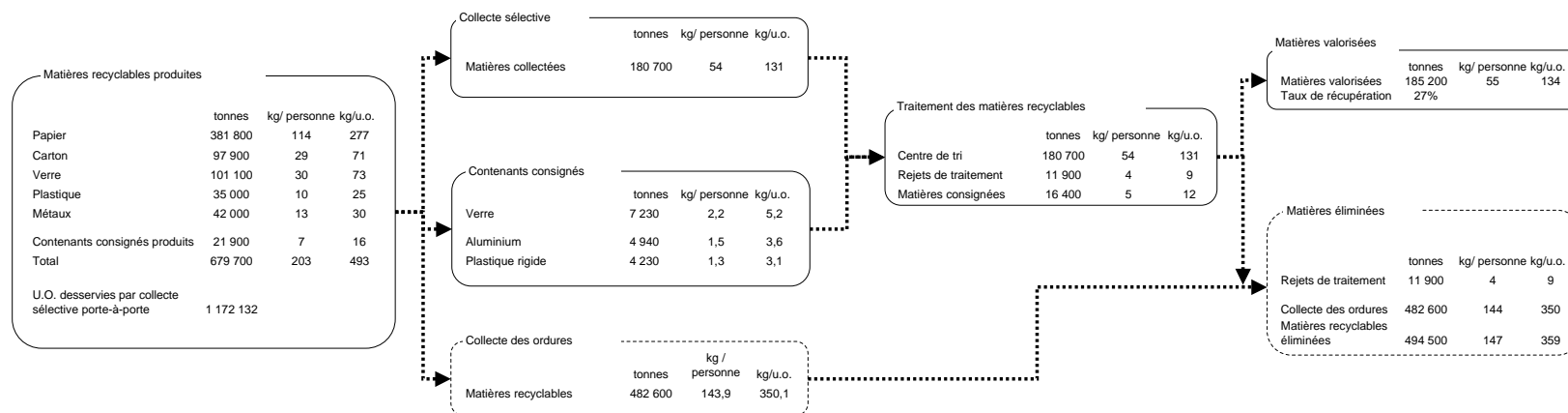


Figure 9-14 : Fiche de cheminement comparative de récupération des matières recyclables - CMM

2001 / état de la situation



2013 / atteinte des objectifs

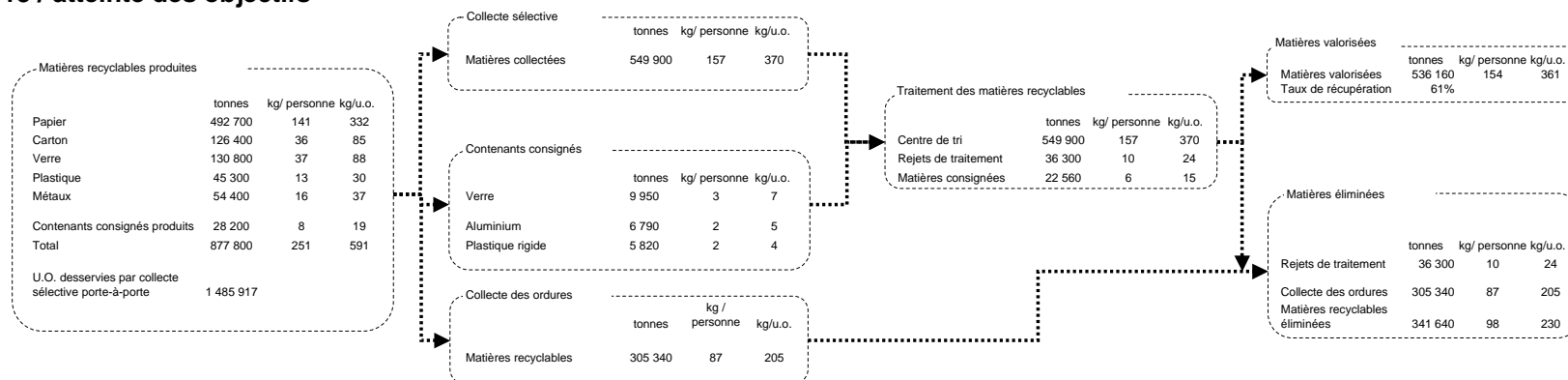
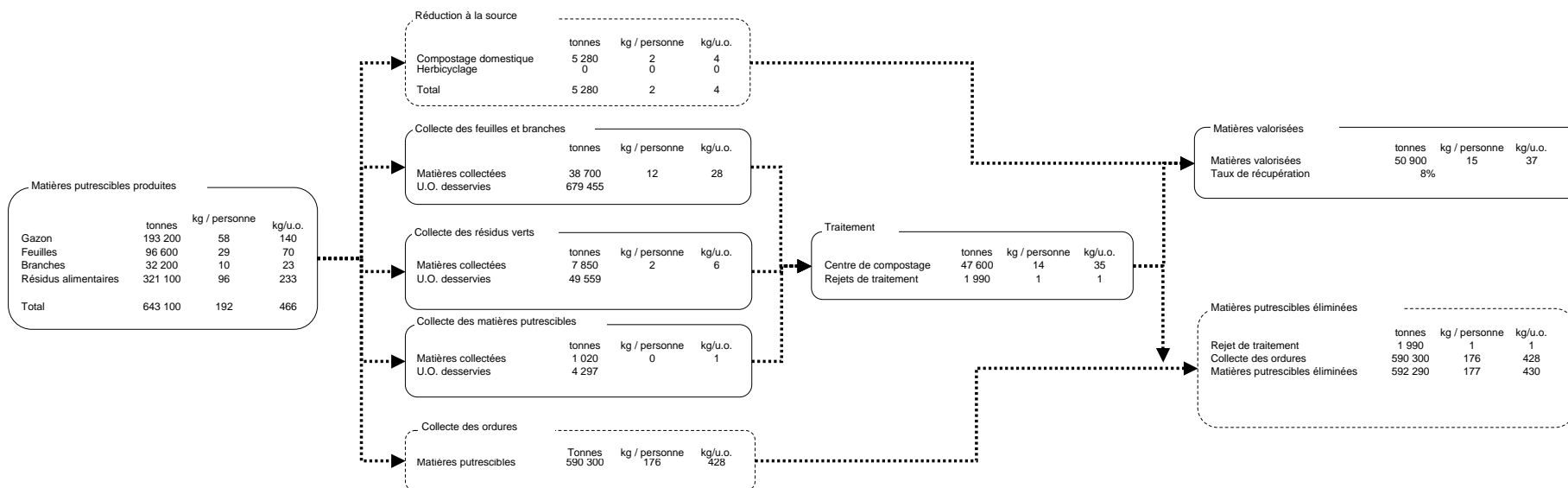


Figure 9-15 : Fiche de cheminement comparative de récupération des matières putrescibles - CMM

2001 / état de la situation



2013 / atteinte des objectifs

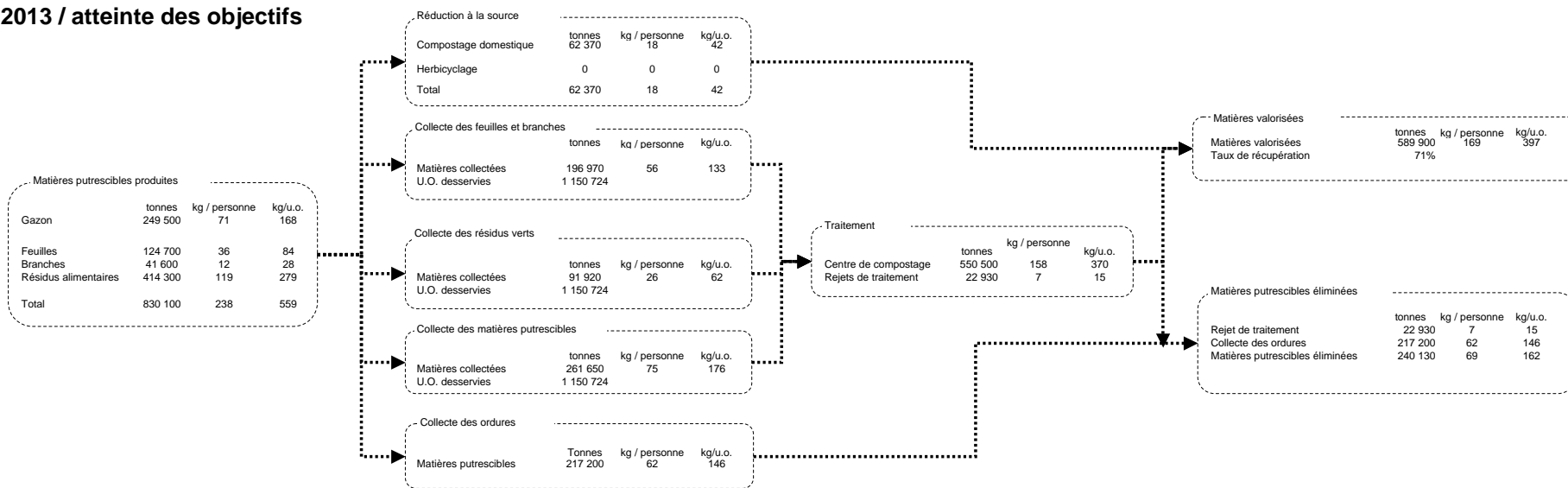
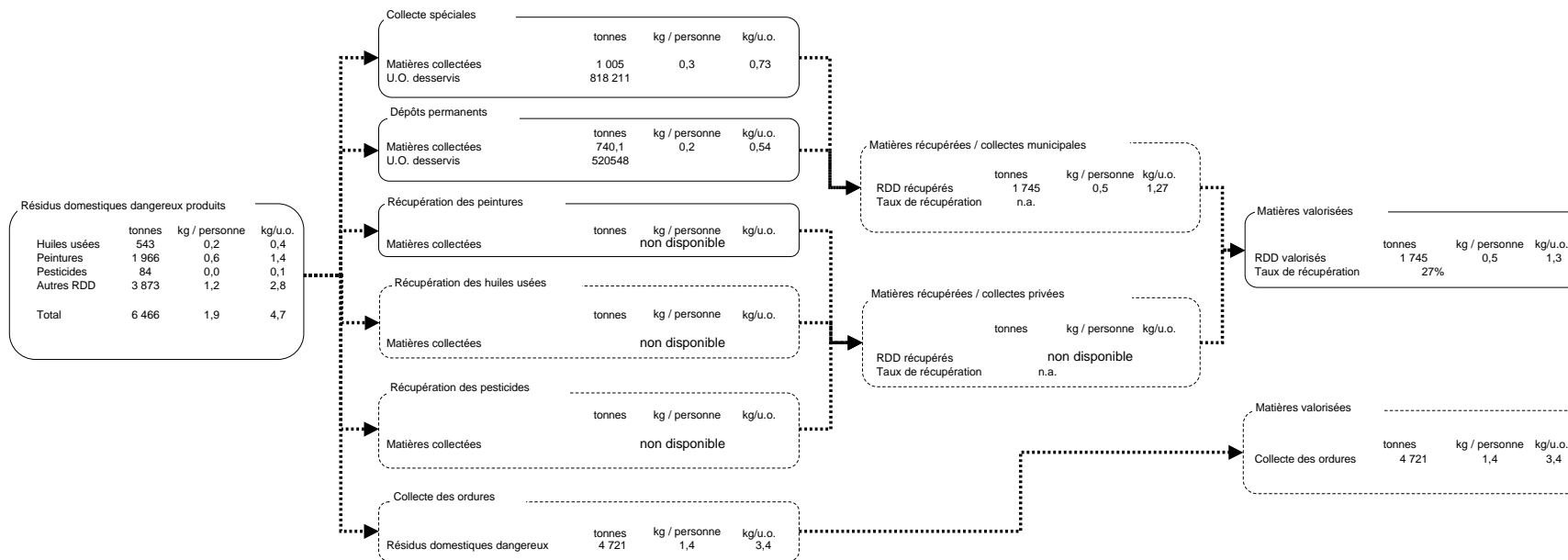


Figure 9-16 : Fiche de cheminement comparative de récupération des résidus domestiques dangereux - CMM

2001 / état de la situation



2013 / atteinte des objectifs

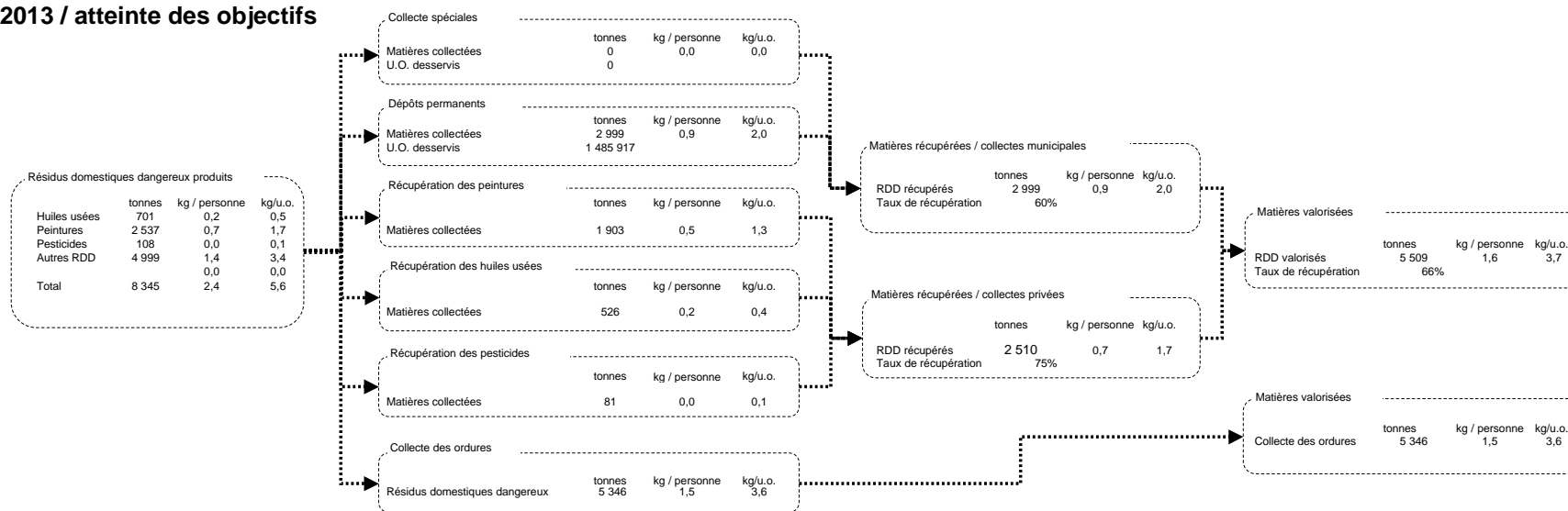
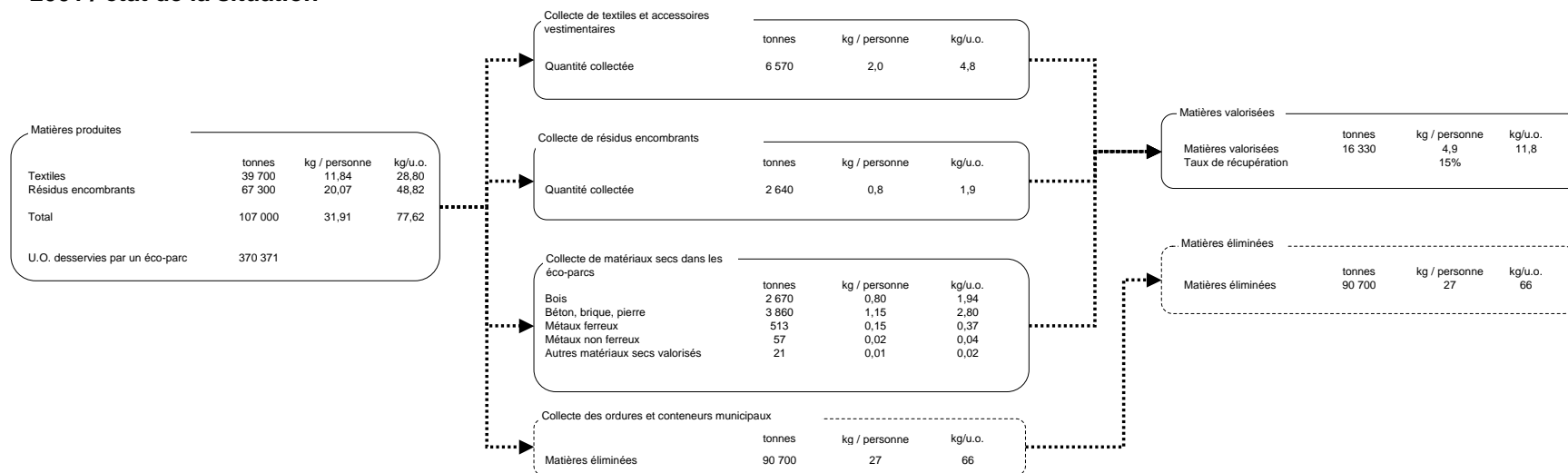


Figure 9-17 : Fiche de cheminement comparative de récupération des textiles et encombrants - CMM

2001 / état de la situation



2013 / atteinte des objectifs

